

Elaboration du PLUi

5.2.2 - Plan des Servitudes  
d'Utilité Publique

5.2.2.1 - Secteur Nord

Vu pour être  
annexé  
à la délibération du  
Conseil  
Communautaire  
en date du  
18 mars 2021



4 avenue de Tsakuba  
Parc CITIS  
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR  
02 31 75 73 73  
contact@planis.fr

Dossier d'approbation

**Éléments du cadastre**  
(Source : cadastre PCI Vecteur 2020)

- Limites de communes / communes déléguées
- Réseau viaire
- Parcellaire
- Bâti
- Autre élément
- Limites de zones du PLUi

**Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits**

- Monuments historiques
- Périmètre de protection autour d'un monument historique

**Servitude relative aux sites inscrits et classés**

- Site classé
- Enceinte du site classé

**AC3 - Servitude réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles**

- Forêt domaniale de Cerisy

**AS1 - servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**

- Point de captage
- Zone de captage
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée

**EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral**

- Sentier piétonnier ouvert au titre de la servitude
- Zone de protection du littoral

**Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes expresses et déviations d'agglomération**

- RN 113

**I3 - Servitude relative au transport de gaz naturel**

- Zone tampon approximative autour de la canalisation de gaz

**Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine**

- Ligne électrique aérienne haute tension

**Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**

- Centre de réception
- Zone spéciale de dégagement

**Servitude relative aux voies ferrées**

- Ligne 366 000 de Mantes-la-Jolie à Cherbourg
- Emprise de la ligne de chemin de fer

